

CERTAINS LE COMPRENENT COMME UN REPROCHE

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h était un homme juste et droit dans ses générations, Noa'h marchait avec D. » Pourquoi la Torah écrit-elle deux fois « Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h » ?

De plus, pourquoi les Sages ont-ils compris cela comme un reproche envers Noa'h, certains d'entre eux disant : « dans ses générations et non dans d'autres générations, s'il avait vécu à l'époque d'Avraham, il aurait été considéré comme rien. » Est-ce que la Torah ne témoigne pas sur lui qu'il était un homme juste et droit, pourquoi les Sages ressentent-ils le besoin de dévier du sens premier du verset ?

On peut dire que la génération du déluge avait corrompu la terre même dans ce qu'elle n'avait pas touché. Noa'h et sa famille étaient les seuls qui n'avaient pas été influencés par leur génération et n'avaient pas fauté, et comme Noa'h avait évité la faute, Hachem le soutenait et l'encourageait, car « celui qui cherche à se purifier, on l'aide » (Chabat 104a). Et bien qu'il n'ait pas accompli les mitsvot, comme il s'abstenait de commettre des fautes, Hachem lui a donné une récompense comme s'il avait fait une mitsva, car « celui qui évite de commettre une faute, on lui donne une récompense comme s'il avait fait une mitsva » (Kidouchin 39a).

Les Sages ont dit à ce propos (Chir HaChirim Rabba 5, 2) : « Faites-moi une ouverture de techouva grande comme le chas d'une aiguille, et Je vous ouvrirai des ouvertures où des chars pourront passer. » Et Noa'h, comme il avait fait une petite ouverture, Hachem lui a immédiatement ouvert une grande ouverture, et il était resté en vie de tous ses contemporains. On voit donc que le fait que Hachem ait soutenu Noa'h n'est pas un reproche envers lui, mais simplement comme il avait pratiqué une petite ouverture, Hachem lui a ouvert en grand.

De façon générale, quelqu'un ne trouve grâce aux yeux de Hachem que s'il se sépare des méchants. Et bien qu'il n'ait pas la possibilité de faire une mitsva, comme il s'est éloigné des méchants et ne va pas avec eux, ne suit pas leur avis et ne se comporte pas comme eux, celui-là est considéré comme un juste droit, et le monde valait la peine d'être créé pour lui. De même qu'on trouve à propos de Noa'h que le monde entier n'a été sauvé que par son mérite parce qu'il s'était écarté des méchants, et c'est cela les bonnes actions de Noa'h, qu'il n'a pas suivi les voies des méchants. S'il s'était contenté de s'écarter de la faute dans la génération d'Avraham, cela n'aurait fait aucune impression, car la génération de Noa'h ne ressemble pas à la génération d'Avraham, dans la génération de Noa'h il suffisait de s'écarter de la faute, et de ne pas se lier avec des impies, alors qu'à la génération d'Avraham, se contenter de s'écarter de la faute ne suffisait pas, il fallait aussi faire de bonnes actions.

Le monde est semblable à une auberge

Comment Noa'h en est-il arrivé à ne pas être attiré par les gens de sa génération ? Parce qu'il se considérait comme un étranger en ce monde, comme quelqu'un qui ne fait que passer d'un endroit à l'autre, et dont la résidence essentielle est seulement l'endroit vers lequel il se dirige, et quand l'homme se considère comme un étranger en ce monde, il ne tombe pas dans la faute. C'est la façon de vivre des tsaddikim, ils font d'eux-mêmes des étrangers dans ce monde-ci, et réfléchissent toute leur vie au fait qu'ils devront rendre des comptes au Créateur à la fin de leur vie, qu'ils retourneront à un lieu de vermine et de poussière, et celui qui réfléchit toute sa vie aux

comptes qu'il doit rendre n'est pas chez lui, c'est un étranger, et comme ils font d'eux-mêmes des étrangers en ce monde-ci, ils méritent de devenir citoyens du monde à venir.

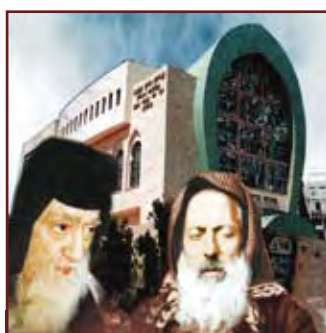
Ce monde-ci ressemble à une auberge, et les hommes ressemblent à quelqu'un qui loue une habitation dans une auberge, a-t-on jamais vu quelqu'un qui loue un appartement dans une auberge et devient maître de sa chambre, et immédiatement, quand il commence à détruire quelque chose dans sa chambre, immédiatement le propriétaire vient et le chasse de l'auberge. Ainsi les hommes de la génération du déluge croyaient que ce monde-ci était à eux et se sont mis à y faire des dégâts et la terre a été remplie de violence, qu'a fait le propriétaire ? « Il effaça tout l'univers » Mais Noa'h, comme il se considérait comme un étranger en ce monde-ci, a été sauvé des eaux du déluge.

D'où sait-on que Noa'h ne se considérait pas comme un citoyen en ce monde-ci ? De ce qui est dit à son propos : « Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h ». Or nous savons (Bava Kama 45a) qu'un augmentation qui en suit une autre vient diminuer. « Noa'h » évoque le repos (menou'ha), et comme il est dit deux fois Noa'h, on entend qu'il n'était pas en repos en ce monde, on entend de là qu'il n'était pas en repos en ce monde-ci mais comme un étranger. Peut-être est-ce cela que veulent dire les Sages (Berakhot 64a) par « les talmidei 'hakhamim n'ont pas de repos ni dans ce monde ni dans le monde à venir. » Comme ils se considèrent comme des étrangers et que l'étranger, comme il ne se considère pas comme le maître de maison, n'a pas de repos, il pense tout le temps à l'endroit vers lequel il se dirige, et non à l'endroit par lequel il passe, où il ne se trouve que pendant un bref instant.

Mais certains de nos Maîtres, qui pensaient qu'il y avait un reproche envers Noa'h, disaient : s'il avait vécu à l'époque d'Avraham, il n'aurait été considéré comme rien, parce qu'il est dit sur notre père Avraham « je suis un étranger et un résident parmi vous », or réfléchissons, s'il est étranger il n'est pas résident, et inversement, mais notre père Avraham, bien que Hachem lui ait donné le pays de Canaan en cadeau, à lui et à sa descendance après lui, ne se considérait pas comme le maître de maison, mais comme un étranger.

De quoi est-il question, Avraham se considérait comme un étranger en ce monde, en ce qui concerne ses propres affaires, mais en ce qui concerne les affaires du Ciel, il faisait de lui-même un résident plein de force, et il réprimandait les gens, et les rapprochait de D., et répandait son royaume dans le monde, et il faisait dire le Nom de Hachem par toutes les créatures (Béréchit Rabba 39, 16), et tous les habitants du monde savaient que cette grande ville a un dirigeant. Mais Noa'h, parce qu'il se considérait comme un étranger et non comme un résident même pour les affaires du Ciel, ne faisait pas de reproches à ses contemporains, comme l'écrit le Sforno (Béréchit 6, 8) : Noa'h, même s'il reprochait les mauvaises actions des Etats, ne leur enseignait pas à connaître D. et à marcher dans ses voies, bien qu'il ait été juste et droit en pensée et en actions.

C'est pourquoi certains estiment qu'il y a un reproche envers lui, que parce qu'il se considérait comme un étranger il ne faisait pas de reproches à ses contemporains, car seul le maître de maison peut faire des reproches, et Avraham, bien qu'il se considérait comme un étranger, ne se conduisait ainsi qu'en ce qui concerne ses propres affaires, mais en ce qui concerne les affaires du Ciel il se faisait résident et faisait des reproches à ses contemporains.



La Voie À Suivre

NOAH

545

1ER NOV. 2008

3 HECHVAN 5768

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE !

Il mérite qu'on le jette aux chiens

Les Sages ont dit : Le lachon hara tue trois personnes : celui qui parle, celui qui écoute et celui dont on parle. (Comme on le sait à propos de Doeg, qu'on n'a pas laissé entrer dans le monde à venir à cause de la médisance, et Nov la ville des cohanim a été tuée, qui avait été l'objet de la médisance, et Chaoul a été tué ensuite, parce qu'il avait accepté cette médisance), et celui qui écoute et croit plus que celui qui parle. Les Sages ont dit que quiconque dit du lachon hara mérite qu'on le jette aux chiens, ainsi qu'il est dit « n'accueille point un rapport mensonger », et à proximité « jettez-le aux chiens ».

(Hafets 'Haïm)

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar Bat Avraham

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

Si je ne suis pas pour moi, qui sera pour moi ?

Le saint juif de Peschis'ha disait : Chacun prétend qu'il ne travaille que pour ses enfants, afin qu'ils grandissent comme de bons juifs et des bnei Torah. Quand les enfants grandissent, ils ne s'occupent pas non plus d'eux-mêmes, mais prétendent eux aussi qu'ils ne travaillent que pour leurs enfants. Et malgré tout cela, je voudrais bien voir un « fils » qui soit digne de ce nom !

C'est pourquoi l'Écriture dit : « Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h ». Noa'h ne s'est pas négligé pour agir en faveur de ses enfants, mais il a également travaillé sur lui-même, et c'est lui qui était le fils digne de ce nom, le fils qui a lui aussi le devoir de servir Dieu. C'est ce que signifie l'enseignement « les engendremens des tsadikim sont leurs bonnes actions », les tsadikim considèrent leurs bonnes actions comme si c'étaient leurs enfants.

On raconte sur le gaon Rabbi Yossef 'Harif, qui était Rav à New York, qu'un jour l'une des personnes riches de l'endroit vint le trouver pour lui dire : « Pendant des dizaines d'années, j'ai passé les nuits comme les jours dans divers travaux et je suis arrivé, grâce à Dieu, à une fortune considérable. Mais maintenant que je suis arrivé à l'âge de la vieillesse, je voudrais faire quelque chose pour mon monde à venir. Mes enfants sont constamment plongés dans des grandes affaires complexes, et je crains qu'ils ne soient trop occupés pour se rappeler de moi et prendre le temps de prier pour mon âme après cent vingt ans. C'est pourquoi je demande au Rav de me conseiller sur ce que je dois faire des grosses sommes d'argent que j'ai accumulées pendant ma vie. » Rabbi Yossef 'Harif lui conseilla de donner des sommes importantes à plusieurs institutions de Torah et à des œuvres caritatives, et termina en disant : Au début de la parachat Noa'h, il est dit : « Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h était un homme juste et droit », et Rachi écrit : « Cela t'enseigne que l'essentiel des engendremens des tsadikim, ce sont les bonnes actions ». Et effectivement, les bonnes actions de l'homme pendant la vie sont l'essentiel de ses engendremens. C'est pourquoi on ne doit pas se fier à ses enfants pour qu'ils nous mènent au monde à venir par leurs propres bonnes actions, particulièrement dans une génération aussi pauvre que la nôtre, où la conscience du judaïsme de nos enfants se réduit de plus en plus au « mafir » et au « nifrar ». Or dans une situation aussi fâcheuse, on ne doit certainement pas attendre des enfants qu'ils fassent quelque chose pour les parents, ce sont les parents eux-mêmes qui doivent se soucier de construire de leurs mains leur monde à venir, et comme le dit le Tanna dans Pirkei Avot : « Si je ne suis pas pour moi, qui sera pour moi ? Et sinon maintenant – alors quand ? »

QUE PEUT-ON APPRENDRE DE NOA'H

« Voici les engendremens de Noa'h. Noa'h était un homme juste et droit dans sa génération, Noa'h marchait avec Dieu, et Noa'h engendra trois fils, Chem, 'Ham et Yefet (Genèse 6, 11)

« Voici les engendremens de Noa'h », explique Rachi, « les engendremens des tsadikim sont leurs bonnes actions », et de cette façon on peut expliquer la logique interne du verset : du fait que Noa'h était un homme juste et droit, il a eu des engendremens qui étaient ses bonnes actions, comme le souligne le verset : Noa'h engendra trois fils ; Chem, c'est la bonne renommée que l'homme acquiert par ses actes, comme l'a dit Chelomo : « Mieux vaut une bonne renommée que de la bonne huile », et ainsi Noa'h s'est acquis une bonne renommée par ses actes ; 'Ham, qui dit à l'homme en allusion d'accomplir toutes les mitsvot avec chaleur et enthousiasme : et Yefet, rendre chaque mitsva la plus belle possible, ainsi que tous ses actes, qu'ils soient « un prestige pour ceux qui les font et un prestige qui vient de l'homme ». Ces trois belles façons de se comporter se trouvent chez Noa'h.

Derrière le blâme se trouve la louange

« Noa'h était un homme juste et droit dans sa génération » (Genèse 6, 9)

« Certains de nos maîtres interprètent ce verset à sa louange : s'il avait vécu dans une génération de justes, il aurait été encore plus juste, et certains l'interprètent comme un blâme : dans sa génération c'était un juste, mais dans la génération d'Avraham il n'aurait été considéré comme rien » (Rachi).

Le Admor Rabbi Ye'hezkel de Kojmir a dit à ce propos que la force et la grandeur d'un homme juste et droit réside en ce que « certains l'interprètent comme un blâme », parce que si l'on voit un meneur qui n'a pas d'opposants,

mais dont tout le monde chante la louange, c'est un signe évident que c'est un homme rempli de mensonge et de flatterie, qui trouve des moyens détournés d'être en paix avec tout le monde. En revanche, un grand dirigeant qui est mené par la générosité et la vérité éveille contre lui des accusations et de la haine du côté des méchants de la génération qui ne sont pas disposés à supporter le chemin de vérité de leur dirigeant.

Et le Saba de Chpoli disait : Ceux qui interprétaient la conduite de Noa'h comme un blâme rendaient en cela un grand service à Israël, car ils voyaient par l'esprit saint que presque tous les justes qui ont vécu dans le peuple d'Israël ont suscité une opposition. Qui est plus grand que notre maître Moché, qu'on a soupçonné de choses qui étaient bien loin de lui ! Or voici que le premier juste évoqué dans la Torah était Noa'h, et si tout le monde l'avait admiré, tous les justes auraient appris de lui que s'il y avait contre eux une opposition quelconque, c'était un signe qu'ils n'étaient pas des justes. C'est pourquoi certains ont interprété délibérément que le premier juste était à blâmer, pour enseigner que l'opposition n'est pas le signe évident d'un défaut, car malgré tout il est dit : « Et Noa'h trouva grâce aux yeux de Hachem ».

LA VIANDE M'EST INTERDITE...

« Et Dieu dit à Noa'h la fin de toute chair vient devant Moi... » (Genèse 6, 13)

Deux juifs étaient attablés à un repas de fête et se régalaient. Quand arrivèrent sur la table les plats de viande, l'un des convives repoussa son assiette et arrêta de manger. Ses amis lui demandèrent pourquoi il ne mangeait pas. C'est un verset explicite : « Ne te désintéresse pas de ta chair » (Isaïe 58) ! L'autre cita également un verset : « La fin de toute chair vient devant moi », car les médecins m'ont interdit de manger de la viande.

Une assurance totale pour l'argent

« La terre se corrompt devant Dieu et la terre se remplit d'iniquité » (Genèse 6, 13)

Au rapporte au nom du gaon Rabbi 'Haïm de Volojine que si quelqu'un possède de l'argent bien acquis totalement exempt de tout soupçon de vol, cet argent est pleinement assuré, les voleurs ne pourront rien contre lui et il ne lui arrivera aucun mal. On l'a constaté dans un cas qui s'est produit chez Rabbi 'Haïm quand une compagnie de responsables communautaires vinrent le trouver pour discuter avec lui d'un charlatan qui leur avait fait subir des pertes financières.

Pendant qu'ils étaient en train de lui raconter leurs malheurs, la nappe de la table glissa par terre et à sa suite, avec un grand bruit, tombèrent par terre tous les ustensiles en verre qui se trouvaient sur la table. Les invités avaient l'air troublés et bouleversés, se demandant quel dommage ils avaient causé à Rabbi 'Haïm sans le vouloir. Mais voici qu'avant qu'ils aient eu le temps de comprendre ce qui se passait, le Rav les rassura en disant : « N'ayez crainte, Messieurs, je suis sûr que pas un seul instrument ne s'est cassé. Ces récipients sont assurés contre tout dommage, car ils ont été acquis par de l'argent entièrement propre. »

En vérifiant attentivement tous les ustensiles, on s'aperçut que Rabbi 'Haïm avait raison. Le Rav ajouta que ce n'était pas par hasard que la nappe était tombée en entraînant tout, c'était une allusion et un signe pour eux, afin de leur enseigner que lorsque l'argent est effectivement propre et intègre, il n'y a rien à craindre de personne, pas même des charlatans. A l'image de ce qu'ils avaient vu sous leurs yeux, personne n'aurait le pouvoir de leur faire perdre de l'argent pur par ses mensonges.

Voici comment on évite le vol

Dans la Guemara Sanhédrin (108a), il est dit au nom de Rabbi Yo'hanan : « Voyez combien est grande la force de l'iniquité, puisque la génération du déluge a tout transgressé, mais le décret contre eux n'a été pris que lorsqu'ils se sont mis à voler, ainsi qu'il est dit : « la terre est remplie d'iniquité, et Je vais les détruire avec la terre ». Le 'Hafets 'Haïm a écrit (Sefat Tamim ch. 3) : « Combien la faute du vol est grave, car du Ciel on se hâte d'écouter le cri de celui qui a été volé, et les portes ne sont pas fermées devant ceux qui crient de cette façon. »

Il y a quelques années, un collet de Re'hovot a publié, sous l'égide du gaon Rabbi Y. Israëlsohn, un recueil halakhique en ce qui concerne le vol et l'exaction, d'où nous avons extrait plusieurs sujets d'actualité.

On ne trouve pas de repos dans le mensonge

Le gaon de Vilna a écrit : « Celui qui vole quelque chose à quelqu'un et ne le lui rend pas jusqu'à la fin de ses jours, les deux sont obligés de revenir sur terre,

le voleur et le volé. On rapporte également au nom du gaon : Celui qui étudie dit ne voit aucune bénédiction dans son étude s'il se trouve chez lui quelque chose qui n'est pas à lui. Quand l'homme s'occupe de ses affaires, qu'il le fasse avec honnêteté. Qu'il dise non quand c'est non et oui quand c'est oui. Qu'il ne s'imagine surtout pas que s'il se conduit ainsi, il y perdra. Au contraire, non seulement ce n'est pas une perte, mais il ne trouvera pas de repos dans le mensonge et les ruses. Car la richesse et les biens ne proviennent pas du travail et des efforts, beaucoup en investissent sans aucun résultat, et bien que nous voyions des gens qui réussissent de cette façon, ils finiront par perdre leur fortune et elle ne restera pas. (MeAm Loetz, Ki Tetsé 25, p. 973).

Il est interdit de profiter de quoi que ce soit qui appartient à un autre sans sa permission, bien qu'on soit sûr que s'il l'apprend, il s'en réjouira par amour pour lui. C'est pourquoi il est interdit de prendre quoi que ce soit dans le jardin de quelqu'un ou autre, si l'on n'a pas reçu sa permission. Il faut mettre le public en garde, car il est fréquent qu'on trébuche dans ce domaine par manque de connaissance.

Il est interdit de profiter le moins du monde de quelque chose de volé, tant que la chose se trouve encore en possession du voleur. Celui dont l'argent peut être considéré comme volé, il est interdit de prendre de lui-même de la tsedaka. Et celui dont l'argent n'est pas licite parce qu'il s'est lui-même donné des autorisations et croit qu'il n'enfreint aucune interdiction, il est permis de prendre de lui de la tsedaka.

Celui qui ne tient pas compte des permis de construire et agrandit son appartement dans la direction des voisins, et de cette façon restreint l'air dont ils disposent, c'est interdit. Cela comporte aussi l'interdiction de ne pas respecter les limites du voisin. Ainsi, il est interdit de poser des piliers fixes dans une cour pour soutenir son propre balcon, sans la permission des copropriétaires de la cour.

Si un mineur vole ou cause des dégâts, le beit din doit le frapper pour qu'il ne s'habitue pas à cela. Et même quelqu'un qui ne représente pas le beit din doit empêcher un mineur de causer des dégâts, mais seuls le père ou le beit din peuvent le punir.

Il est interdit d'étudier dans des livres de quelqu'un d'autre sans qu'il le sache, même simplement de lire, et même un sidour ou un ma'hzor, ce n'est pas permis sans la permission du propriétaire. A notre époque, il faut aussi demander la permission pour utiliser un talit ou des tefilin, car beaucoup de gens n'aiment pas cela. Mais pour un livre de prières ordinaire, il semble que la plupart des gens n'y voient pas d'inconvénient. Et si l'on sait que cela lui est égal pour les autres livres, c'est permis.

Celui qui emprunte un objet ou un livre pour un certain temps et ne le rend pas à temps est aussi considéré comme un voleur, si le propriétaire n'a pas prolongé sa permission.

Quand un emprunteur n'a pas de quoi rembourser, ni en argent ni en autre chose, il est interdit au prêteur d'exiger son dû, car quiconque presse un pauvre alors qu'il sait qu'il n'a rien transgresse une interdiction, ainsi qu'il est dit « tu ne seras pas pour lui comme un créancier » (Chemot 22, 25). Il est même interdit de se montrer devant lui, parce que l'emprunteur a honte de le voir alors qu'il n'a pas de quoi le rembourser. Et si le prêteur ne sait pas si l'emprunteur a de quoi payer, s'il tend à penser que oui, il est permis de le lui demander.

Quand plusieurs personnes se trouvent ensemble dans un endroit public, à la synagogue ou dans l'autobus, il est interdit qu'une seule personne refroidisse ou réchauffe l'endroit, causant ainsi peine ou dommage aux autres, si l'on est à une saison où de façon générale on fait le contraire de ce que cette personne voudrait faire.

Il est interdit de voler le temps de quelqu'un d'autre, il est interdit de rentrer sans que ce soit son tour, dans un endroit privé ou public. Et si celui qu'on fait la queue pour voir veut recevoir quelqu'un d'autre sans qu'il ait fait la queue, si c'est quelqu'un d'individuel qui n'est pas obligé de recevoir les gens, par exemple un talmid 'hakham qui n'a pas de responsabilité publique, ou un médecin qui reçoit en privé, c'est permis. Mais s'il a une responsabilité publique, par exemple le Rav d'un quartier, ou à la banque, ou dans les transports publics, il est interdit de rentrer quand ce n'est pas son tour.

Il y a aussi une interdiction de voler le sommeil des autres. C'est pourquoi il est interdit de réveiller l'autre, ou de faire du bruit même chez soi à un moment inhabituel. En ce qui concerne l'usage d'un climatiseur qui fait du bruit, cela dépend de l'habitude du lieu. De toutes façons, s'il y a un malade que cela dérange, il faut tenir compte de lui par 'hessed.

Il est interdit à un ouvrier ou employé individuel d'utiliser le téléphone du propriétaire sans en avoir reçu la permission. Dans un lieu de travail officiel,

cela dépend aussi de la permission. C'est pourquoi il est interdit à un ouvrier ou à un employé de faire un travail pour lui-même ou pour d'autres avec les matériaux et les outils et le temps du maître de maison, sans en avoir reçu la permission.

Celui qui a reçu l'argent de quelqu'un d'autre de façon interdite (par vol ou autre) et s'est repenti et a honte d'avouer à l'autre qu'il lui avait volé quelque chose peut lui donner une somme équivalente sans qu'il le sache (par exemple le faire entrer dans son compte à la banque ou lui faire un cadeau, etc.). Et si l'autre était au courant, il faut aussi lui demander pardon de la peine du vol qu'on lui a fait subir. Si c'est difficile, on peut compter sur le fait que l'autre dira la « tefila zaka » la veille de Yom Kippour (dans laquelle il pardonne tout le mal qui peut lui avoir été fait).

Il est interdit de laisser de l'argent ou autre à un endroit où il y a un risque que des enfants le prennent sans la permission de leurs parents, même si les parents n'y voient pas d'inconvénient, pour que les enfants ne s'habituent pas à voler.

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Les bonnes actions de Noa'h

« *Noa'h trouva grâce aux yeux de Hachem* ».

Le saint Or Ha'Haïm écrit : Il ne s'agit pas de ses actes, car en ce qui concerne le regret de Hachem d'avoir créé l'homme, il ne sert à rien d'être tsadik, mais il faut dire qu'il a trouvé grâce et qu'il n'a pas été effacé. Ce n'est pas une preuve pour dire qu'il n'ait pas été tsadik, mais bien qu'il ait été tsadik, cela ne pouvait pas le sauver, ce qui l'a sauvé est la grâce qu'il a obtenue par l'intermédiaire des mitsvot, car on doit savoir qu'il y a des mitsvot dont l'utilité est d'attirer la grâce sur l'homme, il y en a quelques-unes de connues.

Je dis que les trois mitsvot que Noa'h a faites pour mériter de trouver grâce aux yeux de Hachem étaient : premièrement un cœur bon, parce qu'il est dit à propos de sa génération « toutes les pensées de son cœur sont uniquement mauvaises tout le jour », donc cela implique que chez Noa'h, le cœur était bon. Deuxièmement,

LES RAISONS DES MITSVOT

Le vol va à l'encontre de la simple logique

La Guemara dit (Sanhédrin 108) au nom de Rabbi Yo'hanan : « Voyez quelle est la force de l'iniquité ! La génération du déluge a tout transgressé, et leur décret n'a été signé que parce qu'ils se sont livrés au vol. Malgré leurs mauvaises actions, c'est le vol qui a fait pencher la balance et les a fait condamner à mort. »

Apparemment, il faut se demander pourquoi c'est justement la faute du vol qui les a condamnés à périr. Le Ramban a donné une très belle explication : « Le vol est une mitsva logique que chacun peut comprendre de lui-même ; il n'y a pas besoin de prophète pour mettre en garde contre elle, et de plus, c'est mal envers le Ciel et mal envers les hommes. »

Le Ramban veut dire que comme l'interdiction du vol est une chose simple et logique qui ne requiert aucune mise en garde, puisque l'intelligence la comprend, il s'ensuit que l'homme qui se livre au vol va contre la logique et contre une intelligence saine, c'est pourquoi cela entraîne une plus grande réprobation. Si l'interdiction est tellement évidente et que malgré tout il la transgresse, il est juste que le châtement soit en rapport. Et de fait, ce sont exactement les paroles de la Guemara dans le traité Erouvin (100), au nom de Rabbi Yo'hanan : « Si la Torah n'avait pas été donnée, nous aurions appris la pudeur du chat, le vol de la fourmi et la fidélité conjugale de la colombe... » Ces paroles des Sages nous prouvent qu'il y a des choses simples que la logique implique, et pour les comprendre et les mettre en pratique, il n'y a pas besoin des mises en garde de la Torah, puisque d'un point de vue moral, elles se comprennent parfaitement. Or on sait qu'une façon de vivre tempérée est un préalable à la Torah, c'est pourquoi celui qui ne tient pas compte de ces ordres-là encourt un blâme beaucoup plus considérable !

Le gaon Don Yitz'hak Abrabanel

Don Yitz'hak Abrabanel faisait partie des grands d'Israël au moment de l'expulsion d'Espagne. C'était un commentateur des Ecritures. Il fait partie des descendants de la maison de David qui étaient arrivés en Espagne après la destruction du Premier Temple. Il est né de Don Yéhouda à Lisbonne, la capitale du Portugal, en 1497, et dans son enfance il étudia la Torah chez Rabbi Yossef Hayoun, et chez Rabbi Yossef Ya'avets, le commentateur de Pirkei Avot.

Don Yitz'hak Abrabanel se fit connaître par sa sagesse, et fut nommé par le roi Alphonse V ministre des Finances du Portugal. Mais quand son fils Yohan monta sur le trône, Don Yitz'hak fut obligé de s'enfuir à cause des complots que ses ennemis avaient tramés contre lui.

A son arrivée en Espagne, il fut très apprécié par le roi Ferdinand, qui le nomma ministre des Finances de son royaume. Mais cela ne dura pas longtemps. Le 9 Av 1500 fut édicté le décret d'expulsion des juifs d'Espagne, et Don Yitz'hak fut lui aussi obligé de prendre son bâton de pèlerin. Il passa de pays en pays, jusqu'à arriver à Venise vers la fin de sa vie.

Dans une de ses lettres il témoigne sur lui-même que quand il était dans les palais des rois il n'avait jamais le temps d'ouvrir un livre, et qu'il a écrit ses œuvres uniquement dans les années qui ont suivi.

Don Yitz'hak Abrabanel est mort à Venise le 8 'Hechvan 1564, et il fut enterré par ses fils dans la ville de Padoue.

C'EST ELLE QUI SERA LOUÉE

On sait combien est grave la faute de celui qui fait fauter un grand nombre de gens, dont il est dit qu'on ne lui permet pas de se repentir et que pour lui la techouva est difficile et longue, parce que du Ciel on ne lui accorde pas d'aide, et qu'il a donc besoin de nombreux mérites pour que sa techouva soit acceptée. A propos de qui dit-on tout cela ? Une femme qui se promène dans une tenue indécente dans la rue fait trébucher les gens sans aucun effort, sans même s'en apercevoir tellement c'est facile. Beaucoup de gens trébuchent à cause d'elle, et ainsi elle accumule des masses de fautes et elle fait partie de ceux qui font fauter le public, qu'on ne laisse pas se repentir. Comprendons bien ce que peut provoquer une femme qui se promène en tenue indécente. Imaginons qu'un jeune homme pur, ben Torah ou tout au moins qui craint le Ciel, qui s'efforce d'absorber la Torah et la crainte du Ciel dans le Beith Hamidrach, sort dans la rue au bout de quelques heures d'étude : il peut tout perdre en regardant une seule chose indécente interdite ! Par conséquent, cette femme a provoqué qu'il perde toute sa spiritualité. Que toute fille d'Israël prenne conscience de l'énorme responsabilité qui repose sur ses épaules, afin de ne pas risquer de représenter un obstacle pour les jeunes gens d'Israël !

« Ce sera pour moi comme les eaux de Noa'h, quand J'ai juré... » (Isaïe 54)

Noa'h n'a pas assez réprimandé son peuple, et n'a pas prié pour qu'il se repente, c'est pourquoi le déluge est appelé « les eaux de Noa'h », et non les eaux du déluge. Il est dit dans la Guemara (Chabat 54) : Quiconque peut réprimander les membres de sa famille et ne le fait pas est tenu pour responsable de leurs fautes. Et quiconque peut réprimander les habitants de sa ville et ne le fait pas est tenu pour responsable de leurs fautes. Et quiconque peut réprimander le monde entier et ne le fait pas est tenu pour responsable des fautes du monde entier ! L'homme doit aider ceux qui rapprochent les bnei Israël de leur Père des Cieux, les soutenir de toutes les façons possibles, leur faciliter le travail, et ainsi il s'acquitte du devoir de réprimander, car tous les bnei Israël sont garants les uns des autres. Pourquoi est-il écrit « zé bezé » (littéralement : l'un à la place de l'autre) et non « zé lezé » (l'un envers l'autre) ?

C'est parce qu'il y a un « garant normal » et un « garant personnel ». Le garant normal n'est sollicité qu'une fois qu'on a parlé avec le débiteur, mais le « garant personnel » est considéré comme le débiteur lui-même, on va directement à lui sans parler auparavant avec le débiteur. C'est pourquoi les bnei Israël sont garants les uns des autres, et cette garantie engage chaque juif à faire le maximum d'efforts pour que son prochain ne faute pas, sans quoi la culpabilité sera considérée comme sienne !

HISTOIRE VÉCUE

Les lettres de l'alphabet ont traversé les cieux

« Tu feras une ouverture brillante à la téva » (Genèse 6, 16)

Le mot téva, qui désigne l'arche, veut aussi dire « un mot », un mot de Torah et de prière. C'est ce que signifie le verset « tu feras une ouverture brillante à la téva », il faut que chaque mot qui sort de ta bouche soit clair et resplendissant.

Une fois, après que le saint Ari eut prié avec énormément de concentration pendant les fêtes de Tichri, on lui montra tout à coup du Ciel qu'il y avait un certain homme dans une certaine ville qui avait prié mieux que lui, et sa prière avait traversé tous les cieux. Le saint Ari se rendit dans cette ville, chercha et trouva cet homme, et lui demanda : « Es-tu un ben Torah ? » Non, répondit l'homme. « Sais-tu prier ? » continua le Ari. Non, répondit de nouveau l'homme. Le Ari lui demanda : « Qu'as-tu fait à Roch Hachana et Yom Kippour ? » Et l'homme répondit : « Rabbi ! Je ne connais même pas l'alphabet en entier, juste du aleph au youd. Quand je suis arrivé à la synagogue et que j'ai vu tout le monde prier tout haut avec concentration, et que moi je ne savais pas prier du tout, mon cœur s'est brisé en moi, et j'ai dit tout haut toutes les lettres de l'alphabet jusqu'au youd, et j'ai dit : « Maître du monde, fais avec cela des mots et des combinaisons comme Tu le désires, et que cela soit comme un sacrifice agréable à Tes yeux. » Je l'ai répété de toutes mes forces avec un cœur brisé.

Et effectivement, les paroles candides de cet homme avaient fait plus dans le Ciel que la prière du saint Ari !